

RÈGLEMENT DU TOURNOI LVLR

« FAISONS SIMPLE #4 »

SAMEDI 12 MARS 2022



Le tournoi LVLR est autorisé par la ligue Centre Val de Loire sous le numéro : 2101687

Le Juge Arbitre de la compétition est M. Gildas PERCIER ;

L'intégralité du tournoi se jouera sur la journée du samedi ;

La compétition se déroulera au gymnase J-M BIALY, 20 Rue du Petit Plessis, 37520 LA RICHE ;

Pour y participer : être licencié Fédération Française de Badminton dans les catégories séniors, vétérans, juniors, cadets ;

Les catégories ouvertes au tournoi sont R - D - P - NC ;

Les joueurs seront affectés dans des tableaux organisés en TOP puis répartis par poules. Dans la mesure du possible, pour les phases préliminaires, des poules de 4 joueurs seront privilégiées avec 2 sortants par poule ;

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou supprimer des catégories/tableaux pour le bon déroulement de la compétition ;

En cas de forfait ou de désistement après le tirage au sort et jusqu'à la veille de la compétition, le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au JA les pièces justificatives de son forfait. Au-delà de ce délai, il disposera de 5 jours pour adresser son justificatif à la Ligue Centre Val de Loire : 6 rue des Urbets - BP 30064 - 18002 BOURGES CEDEX ;

Les matchs se joueront en auto arbitrage, cependant, le JA pourra imposer un arbitre officiel pour arbitrer un ou plusieurs matchs. Les joueurs de ce match seront informés de cet arbitrage lors de l'annonce d'appel sur le terrain ;

Le prix du tableau est fixé à 15 euros ;

Les inscriptions se feront uniquement sur BadNet (<https://www.badnet.org/>) : inscription et paiement en ligne obligatoire. Les inscriptions reçues sans règlement ne seront pas acceptées. Contact et renseignements : competition@lesvolantslarichois.fr

La date limite d'inscription est fixée au lundi 28 février 2022 avec tirage au sort le 4 mars 2022 ;

Les classements pris en compte sont ceux en vigueur au 3 mars 2022 ;

Aucun remboursement ne sera effectué après tirage au sort sauf sur présentation d'un certificat médical ;

Les convocations seront publiées sur la page du tournoi sur badiste.fr au plus tard le mercredi 9 mars 2022 ;

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, les volants plumes officiels du tournoi sont les Qetzal Access ;

Il n'y aura pas de stand cordage/équipementier sur la journée ;

Le nombre de match sera limité à 200 sur la journée. De ce fait, une fois ce nombre atteint à la conception des tableaux, les joueurs restants seront placés sur liste d'attente ;

L'échéancier des matchs est à titre indicatif, il peut être modifié avec l'accord du Juge Arbitre ;

Les joueurs sont appelés en préparation en amont de leur match pour s'échauffer ;

Les joueurs ont 3 minutes après l'appel de leur match pour débiter ce dernier. Ces 3 minutes ne sont pas consacrées à l'échauffement du joueur, mais bien à une prise de contact avec le volant et le terrain ;

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum ;

Les décisions du Juge Arbitre désigné par le comité d'organisation sont sans appel ;

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol au sein du gymnase ou sur les parkings prévus à cet effet ;

Le joueur inscrit au tournoi autorise tacitement l'utilisation de son image pour la communication de LVL. Le droit de retrait à l'image peut être demandé par mail à l'adresse : communication@lesvolantslarichois.fr ;

Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non énumérés ci-dessus ;

Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

TOURNOI ORGANISÉ PAR
LE CLUB DE BADMINTON DE LA RICHE
WWW.LESVOLANTSLARICHOIS.FR
RENDEZ-VOUS LE 12 MARS 2022 !



LVL
Les Volants La Richois